



Lycée polyvalent
Henri Brisson

académie
Orléans-Tours

Lycée polyvalent
Henri Brisson

Le Proviseur

Dossier suivi par

T 02 48 52 74 00
F 02 48 52 74 33

ce.0180036s
@ac-orleans-tours.fr

25 avenue Henri Brisson
18100 Vierzon

Vierzon, le 04 juin 2020

Le Proviseur

Aux élèves,
Aux parents des élèves
de 1^{ère} année de BTS

Madame, Monsieur,

Comme je vous l'indiquais dans mon courriel du 30 avril, **pour les étudiants de BTS de 1^{ère} année, l'enseignement se fera à distance jusqu'au 4 juillet.**

J'espère que tous les étudiants, ont saisi l'impératif d'assiduité, à savoir rendre les travaux et exécuter les tâches demandées par les enseignants.

Je mesure les réelles difficultés rencontrées par les étudiants dans le travail à distance surtout quand celui-ci s'installe dans le temps long. Je n'oublie pas les difficultés des parents.

Toutefois, **il convient de raisonner en termes de formation et d'apprentissages.** Pour tous, ce qui n'est pas appris aujourd'hui devra l'être plus tard dans un temps plus limité. La quantité de notions à travailler sera alors plus importante donc plus difficile.

Je tiens à féliciter tous les étudiants qui assidument ont continué et continuent de travailler à distance avec détermination et sérieux répondant aux demandes des enseignants. Vous démontrez que cela est possible. Bravo !

Les périodes de formation en entreprise des étudiants de BTS ont été annulées car le confinement puis la reprise partielle des activités des entreprises, ne permettaient pas à tous d'effectuer un stage dans des conditions satisfaisantes.

Pour obtenir le BTS, le ministère de l'Éducation nationale rappelle à tous les étudiants, **l'obligation d'effectuer une période de formation en entreprise.** Les durées initiales de ce stage ne peuvent être maintenues et un aménagement réglementaire **réduit la période en entreprise à 4 semaines au minimum** pour tous les stages de BTS.

Les contraintes d'examen obligeront les étudiants à effectuer leur **stage obligatoire** en 2^{ème} année de **BTS à la rentrée scolaire 2020.**

Pour respecter les consignes et permettre aux entreprises d'avoir un intérêt à accueillir un stagiaire, la période choisie par le lycée est de **5 semaines à partir des vacances de Toussaint.**

Date de début du stage : 02 novembre 2020

Fin de période de stage : 04 décembre 2020

Les étudiants peuvent, **dès à présent, contacter les entreprises** qui avaient proposé de les accueillir en stage et/ou prospecter d'autres établissements industriels. Les enseignants restent disponibles en cette fin d'année pour accompagner les étudiants dans la recherche.

Les étudiants de 1^{ère} année vont recevoir les dossiers de réinscription par courrier. Le retour de ces dossiers se fera également par voie postale.

Le cas échéant, la récupération des trousseaux d'internat, se fait uniquement sur rendez-vous en téléphonant au lycée Edouard Vaillant (02.48.71.17.24) et la récupération des EPI se fait uniquement sur rendez-vous en téléphonant au lycée Henri Brisson, service vie scolaire : 02.48.52.74.22.

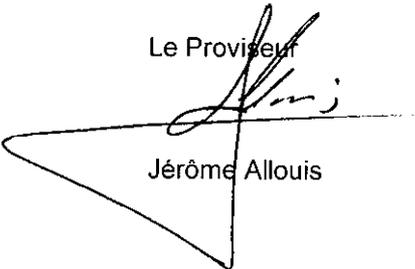
Je vous invite à consulter le site internet de l'établissement sur lequel vous trouverez la « Mise en œuvre au LPO Henri Brisson du Protocole sanitaire – Guide relatif à la réouverture du lycée ». (<https://lycee-henribrisson.com/>)

2/2 Dans cette période particulière, il nous faut toujours et encore nous adapter à de multiples changements qui perturbent nos repères habituels. Cela n'est pas aisé et nécessite pour nous tous beaucoup de « souplesse ». Cette agilité, parfois insoupçonnée de nous-même, nous montre l'étendue de notre réel potentiel.

Les personnels du lycée, tous mobilisés, demeurent à votre écoute en cas de besoin. L'adresse courriel de l'établissement est à privilégier.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations respectueuses

Le Proviseur



Jérôme Allouis